

Conseil Municipal Mercredi 11 décembre 2024 – 18h30 Salle du Conseil de la Mairie

Ordre du jour :

> VALIDATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024

> DELIBERATIONS:

Services Publics:

- Demande d'évolution de la carte scolaire pour les lycéens de notre commune
- Motion pour la défense du maintien d'un service postal sur la commune
- Modification de la convention de participation entre la Commune et la Calandreta de Muret

Cadre de vie :

- Validation de la charte de la RNR sur la « trame noire »
- Dénomination d'une nouvelle voie
- Acquisition de fonciers pour la requalification du Chemin de Jordanis
- Validation de travaux du SDEHG : Chemin de Jordanis
- Validation de travaux du SDEHG : Eclairage de la sculpture du Carrefour des Confluences
- Validation de la convention entre le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et la Commune relative aux modalités de transformation du pont en fer de franchissement de l'Ariège en passerelle piétons-cycles et de remise des ouvrages
- Autorisation du Maire à signer un acte notarié authentique pour constitution de servitude avec ENEDIS

Finances:

- Mise à jour de l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) pour le projet du Château des Confluences
- Demande de subventions à l'Etat pour les travaux du Château des Confluences
- Octroi d'une garantie autonome à première demande au bénéfice de certains créanciers de l'Agence France Locale dans le cadre d'un prêt relais
- Autorisation budgétaire par anticipation au budget primitif 2025
- Révision libre de l'attribution de compensation du Muretain Agglo : facturation des services communs 2024
- Remboursement par La Poste des frais de déménagement de coffres-forts
- Validation d'admissions en non valeur de créances irrécouvrables

Ressources Humaines:

- Validation de la mise à disposition de personnels pour l'exercice de la compétence voirie
- Instauration du nouveau régime indemnitaire pour la police municipale
- Modification du RIFSEEP
- Modalités de recrutement d'agents recenseurs
- Création d'un poste d'adjoint du patrimoine

Règlementation du marché de plein vent :

- Modalités de mise en œuvre du droit de présentation d'un successeur d'un marchand
- Mise à jour des tarifs des emplacements

> QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Jean-Louis COLL Maire de Pinsaguel